

Direction des services d'archives

08-02

RAPPORT À LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 23 novembre 2023

OBJET : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS PATRIMONIALES, MÉMORIELLES ET D'ANCIENS COMBATTANTS AU TITRE DE 2023.

Notre département recèle une vie associative dense, intense et diversifiée. Beaucoup d'associations partagent avec le Département le souci de préserver et de communiquer sur le patrimoine historique ou mémoriel.

Par la voie de nombreuses actions visant à améliorer la connaissance de ce territoire, de multiples associations engagent des actions qui le valorisent.

Depuis de nombreuses années, ces associations établissent un partenariat avec notre collectivité sur des objectifs communs pour l'année en cours. Leurs activités font l'objet d'un suivi annuel sur la base de rencontres menées par la Direction du service des archives départementales.

1. Les associations patrimoniales

Le Département apporte son concours financier aux acteurs associatifs du territoire en vue de leur permettre de promouvoir leurs travaux de recherche scientifique, ainsi que leurs travaux de conservation, de valorisation, d'animation et de diffusion.

Je vous propose d'apporter un appui financier aux projets portés par les **associations patrimoniales**, lesquelles poursuivent et développent des actions spécifiques s'inscrivant dans la politique départementale en matière de patrimoine, à savoir :

- la gestion et l'enrichissement des centres de ressources,
- l'alimentation des bases de données bibliographiques sur des fonds spécifiques inhérents à l'histoire locale,
- les recherches historiques et patrimoniales,
- l'édition des monographies et bulletins annuels en lien avec l'histoire locale et l'archéologie,



- l'organisation de visites guidées et des conférences auprès du grand public et des publics spécialisés, l'accueil du public scolaire, les chercheurs et les étudiants,
- la participation aux journées européennes du patrimoine.

Ainsi, sur l'analyse des projets présentés pour 2023, je vous propose les subventions de fonctionnement pour les associations suivantes :

<i>Nom de la structure associative</i>	<i>Projets spécifiques 2023 en sus du fonctionnement</i>	<i>Montant</i>
Association François-Xavier Donzelot	<ul style="list-style-type: none"> - poursuite des recherches historiques menées sur la famille de François-Xavier Donzelot - visites patrimoniales, notamment à la bibliothèque de Nanterre et au cimetière de Montmartre - publication de bulletins historiques retravaillés et complétés, notamment sur les commerçants et artisans de Noisy-le-Grand - recherches sur l'artiste et écrivain Paul Moreau-Vauthier - recherches sur les Nocéens morts pour la France durant la première Guerre mondiale, dans le cadre du centenaire du monument aux morts de la ville 	750 €
Bondy, son chêne et ses racines	<ul style="list-style-type: none"> - parution du bulletin « Feuilles de chêne » et des « Chroniques du vieux Bondy » - recherches historiques et rédaction d'articles pour les publications communales - organisation de conférences historiques - organisation de sorties de découverte du patrimoine - participation à la journée des associations de la commune de Bondy et aux Journées européennes du patrimoine - réalisation d'une exposition historique - participation aux manifestations d'associations historiques de communes proches (Noisy-le-Sec, Bobigny), échange de publications 	1 000 €
Figurinistes et maquettistes de Gagny	<ul style="list-style-type: none"> - participation et visite aux concours de Montrouge, Sèvres et Rubelles (avec plusieurs médailles obtenues en 2023) - organisation d'une visite au musée de la figurine de Compiègne - exposition des réalisations de l'association à l'hôtel de ville de Gagny - organisation d'ateliers à thème - participation au concours sur le thème de l'Amérique Latine 	800 €
Institut CGT d'histoire sociale de Seine-Saint-Denis	<ul style="list-style-type: none"> - renforcement de l'activité de l'association au sein des structures de la CGT : union départementale, structures locales et structures professionnelles, participation aux initiatives locales pour développer l'activité de l'Institut - participation au travail du centre de recherche SAFO-93 qui travaille sur les enjeux de formation en milieu professionnel 	5 000 €

	<ul style="list-style-type: none"> - adhésion aux « Amis du Maitron » et développement des partenariats avec cette entité - participation aux journées d'étude de l'IHS national - projet de collecte d'archives orales de syndicalistes - projet de commémoration du discours de Jean Jaurès au Pré Saint-Gervais - poursuite du travail de recueil et de classement des archives des syndicats CGT et des unions locales en vue de leur dépôt aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis 	
Jeunesse préhistorique et géologique de France – section du Blanc-Mesnil/Le Bourget	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation d'un inventaire du mobilier paléolithique des collections de la JPEF - préparation d'un bilan de fouilles sur un site gallo-romain à l'ouest du parc de Compas - surveillance archéologique sur les travaux réalisés en centre-ville du Bourget - publication sur la Libération du Bourget en 1944 - projet d'exposition sur l'histoire de la commune du Bourget - recherches sur la mosaïque offerte par les descendants de la famille Pâris à la ville du Bourget, mosaïque réalisée à l'occasion de l'exposition universelle de 1899 	3 000 €
Les Amis du château seigneurial de Villemomble et du patrimoine villemomblois	<ul style="list-style-type: none"> - travaux de recherche historique « La lampe de Mémoire » - suivi des travaux de restauration dans l'ancien cimetière et dans l'église Saint-Louis - recherches généalogiques - rédaction de gazettes pour les adhérents de l'association - organisation de conférences - réalisation d'une exposition historique 	750 €
Les Amis du musée de la Résistance nationale de Seine-Saint-Denis	<ul style="list-style-type: none"> - organisation de deux festivals de cinéma, un festival consacré aux scolaires du Département (novembre) et un festival grand public (mai) - participation aux différentes initiatives autour de la mémoire de la Résistance et de la Déportation dans le département : participation aux comités de pilotage des Lieux de mémoire en Seine-Saint-Denis, diffusion de l'exposition « Une mémoire, des histoires, en France et en Europe 1939-1945 » réalisée par les élèves du collège République de Bobigny - commémoration du 80^e anniversaire de la constitution du Conseil national de la résistance - participation au Concours national de la Résistance et de la Déportation : promotion, aide à la mise en œuvre, participation au jury 	7 700 €
Noisy-le-Sec Histoire	<ul style="list-style-type: none"> - publication d'articles d'histoire dans le journal municipalité - publication sur Facebook - ouverture et animation d'un compte Instagram pour toucher un public plus jeune - mise en ligne de la carte interactive sur les bombardements de Noisy - participation au groupe de travail communal sur la 	1 000 €

	<p>commémoration du bombardement</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation d'une balade urbaine sur la cité expérimentale pour les JEP 2023 - publication de « 1914-1918, mémoires noiséennes » et « Histoire de l'église Saint-Jean-Baptiste » - sorties culturelles (Mémorial de la Shoah à Drancy et musée de Nogent-sur-Marne) 	
Société des amis d'Eugène Carrière	<p>exposition « Eugène Carrière, les coulisses de la création » avec organisation de visites théâtralisées</p> <ul style="list-style-type: none"> - conférences historiques - organisation d'un après-midi musical avec la participation d'un comédien - travail sur la signalétique du musée dans les environs - lancement d'une souscription pour l'acquisition de « L'enfant au chien » - collecte de documents pour la publication de la correspondance Rodin-Carrière - publication du journal du musée - participation à plusieurs expositions, dont une exposition internationale aux États Unis 	2 500 €
Société historique de Noisy-le-Grand, Gournay-sur-Marne et archéologique de Marne-la-Vallée	<p>animation du centre de documentati²on Jacques Guillard</p> <ul style="list-style-type: none"> - activité reliure pour la conservation des ouvrages du centre de documentation - numérisation de films 8 mm sur la commune de Gournay - organisation de conférences historiques - publication de « Chroniques historiques » - réalisation d'expositions sur les aérostats et sur l'histoire de la commune de Gournay - participation au forum des associations de Gournay et de Noisy-le-Grand 	2 000 €

Soit un montant de 24 500 euros pour les associations patrimoniales.

Pour le président du Conseil départemental,
et par délégation,
la vice-présidente,

Dominique Dellac

Délibération n° 08-02 du 23 novembre 2023

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS PATRIMONIALES, MÉMORIELLES ET D'ANCIENS COMBATTANTS AU TITRE DE 2023

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

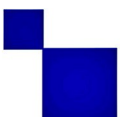
Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- ALLOUE les subventions de fonctionnement 2023 aux associations suivantes :

- 750 euros à l'Association François-Xavier Donzelot,
- 1 000 euros à Bondy, son chêne et ses racines,
- 800 euros aux Figurinistes et maquettistes de Gagny,
- 5 000 euros à l'Institut CGT d'histoire sociale de Seine-Saint-Denis,
- 3 000 euros à la Jeunesse préhistorique et géologique de France – section du Blanc-Mesnil - Le Bourget,
- 750 euros aux Amis du château seigneurial de Villemomble et du patrimoine villemomblois,
- 7 700 euros aux Amis du musée de la Résistance nationale de Seine-Saint-Denis,
- 1 000 euros à Noisy-le-Sec Histoire,



- 2 500 euros à la Société des amis d'Eugène Carrière,
- 2 000 euros à la Société historique de Noisy-le-Grand, Gournay-sur-Marne et archéologique de Marne-la-Vallée.

Pour le président du Conseil départemental,
et par délégation,

Adopté à l'unanimité :	Adopté à la majorité :	Voix contre :	Abstentions :
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.